



## COMMUNE DE BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE

### DELIBERATION N° DEL2026/03/26-05 Du conseil municipal du 26 mars 2026

Date de convocation : 20 mars 2026

Date d'affichage de la liste des délibérations : 7 avril 2026

Accusé de réception en préfecture  
050-215000845-20260326-DEL26-03-26-05-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2026  
Date de dépôt en préfecture : 04/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 26 mars à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville-la-Blouette, réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, ETIENNE David, Mesdames, GALMEL Isabelle, LERAUX Muriel, ROUCHERE Anne-Marie, MALERBA Lydie, YBERT Sandra, THIEBAUT Marie-Line, ESNOUF Dominique.

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Madame Ludivine LECONTE qui donne pouvoir à Madame Muriel LERAUX

Absent(s) : non excusés :

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice : 15		
Présents : 14	Absents : 1	Procurations : 1
Votants : 15		

#### **DETERMINATION DES COMMISSIONS THEMATIQUES**

Le conseil municipal a la possibilité de créer en son sein des commissions municipales destinées à améliorer son fonctionnement dans le cadre de la préparation des délibérations.

Ces commissions sont constituées en règle générale pour la **durée du mandat municipal**.

Leur rôle est l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal, ce sont des **commissions d'étude**. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions, mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Le Maire est **président de droit** de chaque commission municipale. Dès leur première réunion, les membres de la commission désignent un **vice-président**, le plus souvent parmi les adjoints, qui convoque la commission et préside les séances en lieu et place du Maire lorsque celui-ci est absent ou empêché.

La proposition de composition ci-après tient compte des souhaits des élus pour s'inscrire dans telle ou telle commission :

COMMISSIONS	MEMBRES
Urbanisme, PLUI	<b>Le Maire, Président de droit ;</b> Pierre EDINE
Ecole	<b>Le Maire, Président de droit</b>
Associatif	<b>Le Maire, Président de droit ;</b> Julien CHATELLIER, Isabelle GALMEL
Finances, Travaux, aménagement paysagers, environnement, déchets, assainissement	<b>Le Maire, Président de droit ;</b> <b>Collège finances :</b> Arnaud COUILLARD, Muriel LERAUX, Isabelle GALMEL, Luc AUBIN, Julien CHATELLIER <b>Collège travaux :</b> Pierre EDINE, Arnaud COUILLARD,

	Muriel LERAUX, Isabelle GALMEL <b>Collège aménagements paysagers</b> : Julien CHATELLIER, Sandra YBERT, Lydie MALERBA, Antoine FANFANI, Dominique ESNOUF, Luc AUBIN <b>Collège déchets et assainissement</b> : Muriel LERAUX, Pierre EDINE, David ETIENNE	
<b>Communication, site internet, bulletin municipal</b>	<b>Le Maire, Président de droit</b> ; Isabelle GALMEL, David ETIENNE, Lydie MALERBA, Julien CHATELLIER, Sandra YBERT	
<b>Cimetière, église</b>	<b>Le Maire, Président de droit</b> ; Julien CHATELLIER, Anne-Marie ROUCHERE, Marie-Line THIEBAUT, Isabelle GALMEL	
<b>Cos Normand</b>	<b>Le Maire, Président de droit</b> ; Titulaire : Anne-Marie ROUCHERE Suppléant : Muriel LERAUX	050-21500845-20260326-DEL26-03-26-05-DE Date de transmission : 13/04/2026 Date de réception préfecture : 13/04/2026
<b>Référent Manche Numérique</b>	<b>Le Maire, Président de droit</b> ; Marie-Line THIEBAUT	
<b>Référent radar</b>	<b>Le Maire, Président de droit</b> ; Sandra YBERT	
<b>Référent Clic du Coutançais</b>	<b>Le Maire, Président de droit</b> ; Marie Line THIEBAUT, Anne-Marie ROUCHERE	
<b>Référent auprès des entreprises, agriculteurs</b>	<b>Le Maire, Président de droit</b> ; Arnaud COUILLARD, Antoine FANFANI	
<b>Référent forêt- bois</b>	Délégué : Antoine FANFANI	
<b>Lien social (comité consultatif)</b>	<b>Le Maire, Président de droit</b> ; <b>Membres du Conseil Municipal</b> : Isabelle GALMEL, Lydie MALERBA, Sandra YBERT, Julien CHATELLIER  <b>Membres hors Conseil Municipal</b> : Elisabeth LEREBOURG, Christine BUFFARD Gisèle GRANDGUILLOTTE, France LERONDEL	

**Après délibération, le Conseil municipal décide de :**

- **CRÉER** les commissions municipales dont les objets sont indiqués ci-dessus.
- **ACTER** une réunion au minimum annuelle pour chaque commission,

**ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents**

Le secrétaire de séance  
**Julien CHATELLIER**



Le Maire  
**Rodolphe JARDIN**

  


Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.  
Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture le 13 AVR, 2026  
Publication sur le site internet le 13 AVR, 2026